

L'agriculture biodynamique

L'agriculture biodynamique se donne pour but de :

- › soigner la terre, préserver et accroître la fertilité des sols,
- › produire une alimentation saine qui nourrisse le corps, l'âme et l'esprit des êtres humains,
- › régénérer et façonner les paysages, développer l'approche du vivant,
- › ouvrir de nouvelles perspectives sociales sur les fermes comme dans les liens producteurs et consommateurs.

Pratiques spécifiques de l'agriculture biodynamique :

- › la recherche de l'équilibre entre le végétal, l'animal et la présence de l'homme en favorisant la diversité des cultures et des paysages,
- › la recherche de l'autonomie en ce qui concerne les intrants (fourrages, semences, fumure, etc.) et la consommation d'énergie,
- › l'utilisation de préparations biodynamiques, de tisanes et de compost spécifiques,
- › la prise en compte des lois de la nature et des influences de la périphérie cosmique (lune, soleil, planètes, etc.).

Les fondements de l'agriculture biodynamique ont été donnés par le scientifique et philosophe autrichien Rudolf STEINER en juin 1924.

Crédit d'impôt pour les agriculteurs : en participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise. Calcul du crédit d'impôt = nombre d'heures passées en formation X taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de formation). Le crédit d'impôt est plafonné à **40 heures de formation** par année civile.

3 formations suivies*,
LA 4^e À MOITIÉ PRIX !

* dans les 12 mois



Les infos pratiques

- **Session 1 : les 22 et 23 janvier 2020**

- Lieu :

Domaine de la Péquelette
Cédric Guillaume-Corbin
Le plan de Moye
26110 VINSOBRES
06 87 17 96 35

- Repas :

Pique-nique partagé avec ce que chacun aura apporté.

- **Session 2 : les 25 et 26 février 2020**

- Lieu :

à définir

Contact local et animateur

Eric Plumet
06 27 48 28 08

Cette formation est organisée par le
Mouvement de l'Agriculture Biodynamique (MABD)

Pôle Formation
5 Place de la Gare 68000 COLMAR
www.bio-dynamie.org

N° de déclaration d'enregistrement de formation professionnelle : 42680121868

Responsable de stage et inscriptions :

Maëva Bourgeois

03 89 23 37 68 ou m.bourgeois@bio-dynamie.org



FORMATION

BASES
& PRATIQUES

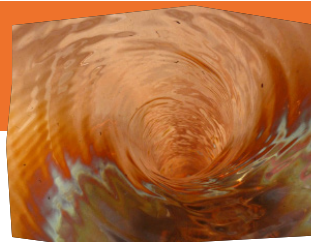
AGRICULTURE BIODYNAMIQUE : bases et pratiques



Dans le Vaucluse, à
Mondragon (84430)

Les 22 et 23 janvier
et les 25 et 26 février 2020

Agriculture biodynamique : bases et pratiques



BULLETIN D'INSCRIPTION

84 - Bases et Pratiques

Les 22-23 janvier et les 25-26 février 2020

Objectifs

Connaître les pratiques spécifiques à la biodynamie et leur mise en œuvre.

Présenter les résultats de la biodynamie.

Éclairer, expliciter au travers des faits, la réalité pratique des fondements de la biodynamie.

Pré-requis

Etre agriculteur ou en cours d'installation ou avoir une activité en lien avec l'agriculture.

LE PROGRAMME (28 heures de formation)

Mercredi 22 janvier 2020

Matin 9h30-13h - Après-midi 14h30-18h

Approche de la biodynamie et principes fondamentaux

- › Histoire de l'agriculture biodynamique, organisation de la biodynamie en France et dans le monde
- › Méthodes d'observations, un autre regard sur la nature
- › Notion d'organisme agricole
- › Les préparations biodynamiques pour les cultures et les composts
- › L'importance et le rôle des animaux de la ferme, valeur des différents fumiers
- › Visite d'une ferme en biodynamie : mise en pratique, observations et matériel utilisés

Jeudi 23 janvier 2020

Matin 9h-12h30 - Après-midi 14h-17h30

La biodynamie appliquée aux cultures

- › La plante entre forces terrestres et forces cosmiques
- › Les préparations biodynamiques : description des processus
- › Méthodes de dynamisation et de pulvérisation : qualité de l'eau, matériels utilisés
- › Éléments d'astronomie pour comprendre les rythmes solaires, lunaires et planétaires, utilisation du calendrier des semis

Mardi 25 février 2020

Matin 9h30-12h30 - Après-midi 14h-17h30

Des bases à la pratique

- › Retour sur les acquis de la session précédente
- › Agronomie : qualité du sol, travail du sol
- › Cultures, créer la diversité dans le temps et l'espace
- › Compréhension et gestion des maladies et parasites
- › Fertilisation : le compost, engrais verts, rotations
- › Les préparations biodynamiques : leur place et leur complémentarité par rapport à la fumure
- › Mise en pratique sur le terrain : visite de ferme, évaluation des tas de compost, dynamisation

Mercredi 26 février 2020

Matin 9h-12h30 - Après-midi 14h-17h30

Approche d'un thème spécifique

- › Apports spécifiques et approfondissement en réponse aux demandes des participants : itinéraires techniques, application des préparations etc.
- › Aménagement paysager en fonction des contraintes agronomiques et hydrauliques
- › Faisabilité technico-économique de la mise en place de la biodynamie sur la ferme
- › Bilan, temps d'échange et d'évaluation

Les formateurs :



René Becker, ancien paysan en en biodynamie, formateur.

Dominique Massenot, conseiller formateur en agronomie et en agriculture biodynamique.



60 € pour les personnes finançables par le VIVEA (chef d'exploitation, conjoint, cotisant solidaire, parcours d'installation - joindre attestation).

Date de naissance :/...../.....

200 € pour les particuliers - chèques vacances acceptés.
Le coût ne doit pas être un obstacle à votre participation.

400 € pour les personnes salariées avec fond de formation professionnel (FAFSEA, AGEFOS,...). Demande individuelle à faire pour **la prise en charge de vos frais de formation et de votre salaire**. Documents fournis sur demande.

Je suis déjà adhérent au MABD en 2020

22 € Adhésion 2020 annuelle obligatoire

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

Mail :

Production principale :

En m'inscrivant à cette formation j'accepte [les conditions générales de services du MABD](#) en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Votre bulletin est à retourner avant le 03/01/2020 à :

MABD Pôle Formation - Maëva Bourgeois
5 place de la Gare - 68000 Colmar

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre bulletin accompagné du chèque de règlement ou de caution libellé à l'ordre du MABD. Une confirmation avec les informations pratiques vous parviendra quelques jours avant le stage. Un support de formation sera remis à chaque participant ainsi qu'une facture valant attestation.